



Forum sur la gouvernance de l'Internet 2023

Segment parlementaire : Informations pratiques pour les parlementaires

Le Gouvernement du Japon accueillera le 18^e Forum des Nations Unies sur la gouvernance de l'Internet (IGF 2023) sous le thème général *L'Internet que nous voulons – donner à chacun les moyens d'agir* et axé sur huit sous-thèmes, du 8 au 12 octobre 2023. Des participants du monde entier sont attendus à cet événement sur place, à Kyoto, et en ligne.

IGF HYBRIDE

La 18^e réunion annuelle de l'IGF se déroulera dans un format hybride. Dans la mesure du possible, elle visera à faciliter de la même manière la participation des parties prenantes présentes sur place à Kyoto et celles connectées en ligne. Si vous ne pouvez pas vous rendre à Kyoto, vous pourrez participer aux séances du segment parlementaire et à l'ensemble de la réunion de l'IGF grâce à une plateforme en ligne. De plus amples informations seront disponibles sur le site web de l'IGF à l'adresse suivante : <https://www.intgovforum.org/en/content/igf-2023-parliamentary-track>.

PROGRAMME DE L'IGF 2023

Le programme complet de l'IGF 2023 sera disponible sur le site web de l'IGF à l'adresse <https://www.intgovforum.org/fr>

INSCRIPTION À L'IGF 2023 (dont le segment parlementaire les 8 et 9 octobre)

Tous les participants - qu'ils prévoient de se rendre à Kyoto ou d'être en ligne - sont tenus de s'inscrire à l'IGF 2023 sur le site web de l'IGF : <https://www.intgovforum.org/>.

Veillez noter que les parlementaires doivent également utiliser ce moyen pour s'inscrire.

Après s'être inscrits en ligne, les parlementaires et le personnel parlementaire sont invités à envoyer une notification à parliamentarytrack@intgovforum.org, afin de faciliter le processus d'approbation de l'inscription.

INSCRIPTION À LA RÉUNION PRÉPARATOIRE EN LIGNE

Le 15 septembre, à 13h UTC, une réunion préparatoire en ligne sera organisée pour les parlementaires et le personnel parlementaire afin de contextualiser l'IGF 2023 et le segment parlementaire.

L'inscription à la réunion préparatoire est ouverte :

- https://intgovforum.zoom.us/webinar/register/WN_FxZ8ONA8QfupqXIJN546Hw

CONTRIBUTION AUX FRAIS DE VOYAGE DES PAYS DU SUD

Des fonds limités sont mis à disposition par le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAES) afin d'aider les parties prenantes des pays du Sud à participer à l'IGF 2023 à Kyoto.



Les demandes d'aide au titre des frais de voyage **doivent être soumises d'ici** le 25 août 2023.

Les parlementaires satisfaisant aux critères d'admissibilité ci-après sont invités à **présenter leur demande par courriel à Mme Celine Bal, à l'adresse celine.bal@un.org, et d'en adresser une copie à parliamentarytrack@intgovforum.org**. Les informations suivantes doivent être communiquées :

- Nom
- Titre (par exemple, député, sénateur)
- Adresse électronique
- Pays et ville
- Parlement représenté
- Adresse électronique du parlement
- Fonction au sein du parlement
- Durée du mandat (année de début et de fin du mandat)
- Type d'aide sollicitée
 - Prise en charge partielle du voyage (indemnité journalière de subsistance uniquement)
 - Prise en charge totale du voyage (indemnité journalière de subsistance et frais de voyage)

Vous pouvez demander une prise en charge totale ou partielle (indemnité journalière de subsistance uniquement) des frais de voyage. Veuillez noter que la préférence peut être accordée aux demandes de prise en charge partielle. L'indemnité journalière de subsistance est destinée à couvrir les frais de logement et de repas, les pourboires et autres dépenses similaires.

Les parlementaires seront informés de l'état d'avancement de leur demande après la date limite de présentation de celles-ci. Pour toute question concernant la contribution aux frais de voyage, veuillez contacter Mme Celine Bal à l'adresse celine.bal@un.org.

Critères d'admissibilité

Pour pouvoir bénéficier d'une aide financière, les parlementaires doivent :

- être originaires d'un pays moins avancé, d'un pays en développement sans littoral, d'un petit État insulaire en développement ou d'un pays en transition ;
- être membres de la délégation officielle du parlement d'un État membre de l'ONU ;
- s'engager à participer au segment parlementaire de l'IGF 2023.

Les demandeurs sont tenus de connaître et de respecter les règlements du Japon régissant l'entrée sur son territoire, qui sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.soumu.go.jp/igfkyoto2023/en/>

LISTE DE DIFFUSION

Une liste de diffusion a été constituée pour faciliter la communication avec et entre les parlementaires souhaitant participer au segment parlementaire de l'IGF 2023.

Les parlementaires et le personnel parlementaire sont invités à s'inscrire à l'adresse suivante : https://intgovforum.org/mailman/listinfo/parliamentarians_intgovforum.org



INTERPRÉTATION

Pour les réunions parlementaires à Kyoto, un service d'interprétation sera assuré en anglais, français et japonais, à l'exception de la table ronde parlementaire du 9 octobre, pour laquelle l'interprétation sera disponible dans les six langues officielles de l'ONU (anglais, français, espagnol, arabe, russe et chinois), en plus du japonais.

LIEU DE L'IGF 2023

L'IGF 2023 se tiendra à l'ICC Kyoto, le centre de conférence international de Kyoto, à Kyoto, au Japon. Pour plus d'informations, veuillez consulter le site web du pays hôte :

<https://www.soumu.go.jp/igfkyoto2023/en/>

VISA, VOYAGE ET HÉBERGEMENT

Des informations pertinentes sur les exigences en matière de visa, sur le voyage à Kyoto et sur les possibilités d'hébergement dans la ville sont disponibles sur le site web du pays hôte :

<https://www.soumu.go.jp/igfkyoto2023/en/>.

Il incombe aux participants de prendre leurs propres dispositions en matière de voyage et d'hébergement.

Il convient de noter que la capacité de l'hôtel Prince Kyoto Takaragaike, situé à proximité du centre de conférence, est limitée et que les participants doivent veiller à réserver une chambre dans un hôtel proche du centre dès que possible.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Pour toute information supplémentaire, veuillez consulter le site web de l'IGF et le site web du pays hôte de l'IGF 2023 :

<https://www.intgovforum.org>

<https://www.soumu.go.jp/igfkyoto2023/en/>

CONTACT

Pour toute question ou information complémentaire concernant le segment parlementaire de l'IGF 2023, veuillez contacter Mme Celine Bal à l'adresse celine.bal@un.org.